

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Concours Recrutement : Interne  
Epreuve : Cas pratique Spécialité : ..... Session : 2023

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer  
Direction du numérique (DNUM)

Le 15/03/2023

A l'attention de Madame la cheffe  
du bureau du recrutement  
de la DRH

Objet : Note de cadrage du projet de délocalisation du bureau  
du recrutement.

En suivant la volonté du gouvernement dans la stratégie de la démetropolisation des services de l'État dans les territoires, le ministère de l'Intérieur a acté la délocalisation de notre bureau dans une ville moyenne de la région Nouvelle-Aquitaine.

C'est dans ce contexte que la DNUM m'a chargé de rédiger la note de cadrage pour vous conseiller dans ce projet.

Cette note présentera dans un premier temps le contrôle d'accès à votre local puis la partie concernant l'architecture réseau et informatique. Elle détaillera ensuite l'environnement de travail numérique de l'agent et le soutien utilisateur. Elle abordera aussi la conduite de projet ainsi que l'accompagnement au changement.

I. Besoins identifiés

L'installation de 50 agents sur un étage dédié de 400 m<sup>2</sup> (dont 100 m<sup>2</sup> de salles de réunion) d'un immeuble privé doté d'espaces de travail partagé avec une capacité

...1.15...

d'accueil de 30 personnes au maximum.

### I. a Contrôle d'accès

Vu l'emplacement de ce local, il est impératif de le protéger par un contrôle d'accès basé sur l'accréditation de l'agent du ministère de l'Intérieur afin de protéger les données sensibles (RH).

En effet, le contrôle d'accès RFID fonctionne avec la carte agent. RFID est l'abréviation de Radio Frequency Identification qui utilise des ondes radio pour transmettre des informations.

La mise en place du contrôle ~~est~~ d'accès RFID est facilitée par l'offre de service des SGAMI (Pôle Sécurisation bâtementaire), afin de réduire le coût des composants et bénéficier la sécurité, la maintenance par les SGAMI et les recommandations de la sécurité bâtementaire du ministère de l'Intérieur.

### I. b Architecture réseau et informatique

Votre local sera relié à l'administration centrale via le réseau RIÉ (Réseau interministériel de l'Etat).

RIÉ couvre l'ensemble des services de l'Etat sur le territoire national. Il s'agit d'un réseau sécurisé (par le Centre de Supervision) et il dispose d'une grande disponibilité.

Les projets en cours du RIÉ lui permet d'être encore plus résilience et performant (débit, qualité de service, ...).

Les données de votre bureau seront stockées en local sur un serveur de fichiers. Afin d'assurer la disponibilité en cas de panne, ces données seront sauvegardées dans un serveur dans un datacenter au SGAMI.

Via le réseau RIÉ, les agents pourront accéder à leur messagerie Paflo.

En ce qui concerne l'accès au réseau local, nous ~~vous~~ vous conseillons d'utiliser l'offre de service Start Millip de la DNUM. Cette solution permet de réduire le coût d'installation d'un réseau filaire Ethernet permettant

de connecter les équipements réseau (PC, téléphones IP, ...) au réseau WiFi mis en place en local.

Le réseau local WiFi est sécurisé avec deux modes de connexion (interne et invité).

### I. c Poste de travail

Le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 a permis la mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique.

Vue la contrainte de place dans le local, il est préconisé d'équiper tous les agents d'un ordinateur portable NOEMI.

Pour votre information, NOEMI est l'offre de la solution proposée par le ministère de l'Intérieur permettant aux agents de télétravailler et d'être nomade. Il s'agit d'un ordinateur sécurisé avec l'utilisation de la carte agent du ministère.

Il existe trois modèles disponibles Dell Latitude 5310 (version 860, 1660) et Lenovo ThinkPad. Je vous conseille d'adopter la version Dell Latitude 5310 car ce modèle dispose d'un lecteur de carte agent intégré.

### I. d Téléphonie

L'accord-cadre A06 vous permet d'avoir des prestations de téléphonie fixe en métropole.

Le lot 6 permet d'avoir accès au T2, TO et lignes analogiques "sensibles" et communications.

La construction d'un serveur PABX (commutateur téléphonique privé) permet d'utiliser la téléphonie au sein de votre bureau.

La téléphonie sur IP (ToIP) est recommandée en raison de l'utilisation du réseau WiFi (sans fil).

La téléphonie "logicielle" existe (solution Softphone) mais elle aura un impact budgétaire pour le projet (coût de licence).

### I. e Visioconférence

L'offre de service "COMU" du ministère de l'Intérieur vous permet de communiquer avec d'autres administrations et les partenaires dans le secteur privé.

L'utilisateur de COMU (Communication Unifiée du Ministère de l'Intérieur) peut facilement accéder à cet outil via son compte d'ouverture de session sur le PC NOEMI ou depuis un autre ordinateur ainsi que les terminaux spécifiques dédiés.

## I. f. outils collaboratifs

Afin de faciliter le travail collaboratif des agents, l'Etat a mis en place des produits numériques partagés.

Accessible depuis le bureau ou en télétravail avec un environnement sécurisé, ces outils vous permettent de favoriser le partage de données entre les agents en présentiel et en distanciel.

## II. Conduite de projet

Il est important d'installer le comité de pilotage (instance décisionnelle) et le comité de suivi (instance opérationnelle). La direction DNUM et DRH seront invitées pour les choix stratégiques.

### II. a. Acteurs du projet

Pendant la phase de conception, il est important de réunir les équipes de SGAMI (partie réseau) et les équipes "informatiques" pour l'étude à faire.

Les utilisateurs finaux sont également concernés pour valider les choix en fonction de leurs besoins réels.

### II. b. Méthodologies

Afin de respecter la sécurité des systèmes d'information, il est impératif d'appliquer l'adéquation DISSEP (Démarche d'intégration de la sécurité des systèmes d'information dans les projets) via l'analyse de risque par la méthode Etrios.

L'application de la méthodologie "AILE" permet de faire participer les parties prenantes dans le déroulement du projet. Le rebouclage et contrôle périodique permet de corriger les erreurs durant les phases du projet continuellement.

### II. c. Phases du projet

- Etude de faisabilité du réseau : 01/04/2023 - 31/08/2023
- Mise en place du réseau NIE : 01/09/2023 - 31/12/2023
- Contrôle d'accès (SGAMI) : 01/09/2023 - 31/12/2023
- Achat des équipements pour le contrôle d'accès : 01/09 - 31/12/2023
- Installation du contrôle d'accès : 01/01/2024 - 31/03/2024
- Construction des serveurs locaux : 01/04/2024 - 31/05/2024
- (données, PBX)
- Faire venir des lignes téléphoniques : 01/04/2024 - 31/05/2024

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Concours Recrutement : Interne  
Epreuve : Cas pratique Spécialité : ..... Session : 2023

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

- Test / validation : 01/06/2024
- Transfert de données : 01/06/2024 - 31/08/2024
- Accompagnement utilisateurs : 01/04/2023 - 31/08/2024
- Déménagement : 01/09/2024 - 31/10/2024
- Vérification du bon fonctionnement : 01/09/2024 - 31/10/2024
- Recette & correction : 01/11/2024 - 31/11/2024
- Réglages éventuelles des problèmes : 01/12/2024 - 31/12/2024

Afin de faciliter le Support Utilisateur, la solution GLPI sera mise en place. Les agents continueront de bénéficier le soutien par la chaîne de Support de la centrale et la prise de main à distance pour les dépannages informatiques.

En conclusion, ce projet est pertinent car il s'appuie sur des choix technologiques et juridiques réalisables.

Les solutions proposées permettent d'offrir une qualité de services à nos agents tout en minimisant le coût budgétaire lié à ce changement sans oublier l'aspect de sécurité des systèmes d'information.

Les avantages et bénéfices de ce changement permettent de répondre aux besoins de l'Etat et des agents en raison des coûts de la vie dans les grandes agglomérations.

Ce projet permet aussi de montrer la capacité de la DRH de suivre les projets stratégiques du ministère de l'Intérieur.

La réussite de ce projet dépend aussi de l'accompagnement au changement qu'il faut le faire pendant toute la durée du projet (site Intranet, visite sur place, forums, ...).

Concours section : ISIC INTERNE  
Epreuve matière : CAS PRATIQUE

16.5 / 20

.... / ....



